RAPPORT ANNUEL 1986-1987

CRSSS
CONSEIL REGIONAL DE LA SANTE
ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA COTE-NORD/région 09

88-01444/

Baie-Comeau, le 31 mars 1987

Madame Thérèse Lavoie-Roux
Ministre de la Santé
et des Services sociaux
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

C'est avec grand plaisir que nous vous transmettons une copie du rapport annuel du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord pour l'année 1986-1987.

Nous tenons à vous faire part de notre satisfaction à l'égard de l'esprit qui anime les institutions de notre réseau et ses partenaires. Nous constatons une implication grandissante des organismes communautaires, des autres ministères et organismes publics dans la prise en charge de la santé de notre population régionale.

L'émergence d'approches nouvelles de la santé et l'intérêt qu'elles suscitent nous apparaissent également garants d'un souci de la population vis-à-vis sa santé et d'une capacité de s'impliquer dans la planification et la dispensation des services.

Ces éléments renforcent l'efficacité de notre réseau régional de services et nous permettent de répondre toujours davantage aux besoins de la population de la Côte-Nord.

Nous vous assurons, Madame la Ministre, de notre collaboration dans vos efforts de constamment améliorer les services de santé et services sociaux pour la population du Québec et nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments distingués.

Le président du
Conseil d'administration

Gabriel-Yvan Gagnon

Mot du Directeur général

À l'heure où l'ensemble des structures du réseau de la santé et des services sociaux sont interrogées sur leurs finalités et leur mode de fonctionnement dans un contexte de rareté des ressources, notre organisme concentre ses énergies à l'utilisation maximale de ces dernières.

Les priorités de l'année 1986-1987 ont porté, par conséquent, sur la consolidation des services existants et leur coordination. Le développement d'un réseau de services en santé mentale est un exemple de réallocation des ressources intrarégionales aux fins de répondre de façon plus adéquate aux besoins de la clientèle. La santé mentale demeurera un thème de préoccupation pour l'année 1987-1988 auquel s'ajouteront principalement l'usage des psychotropes et les handicaps physiques.

Les membres du Conseil d'administration du CRSSS, les gestionnaires du réseau et les permanents de notre organisme ont uni leurs efforts, comme toujours, pour donner à la population des services de qualité.

Je profite de la présente occasion pour leur exprimer mes remerciements et affirmer ma confiance dans notre créativité et notre dynamisme régional.

Claude Boisjoli
Directeur général

ORGANIGRAMME

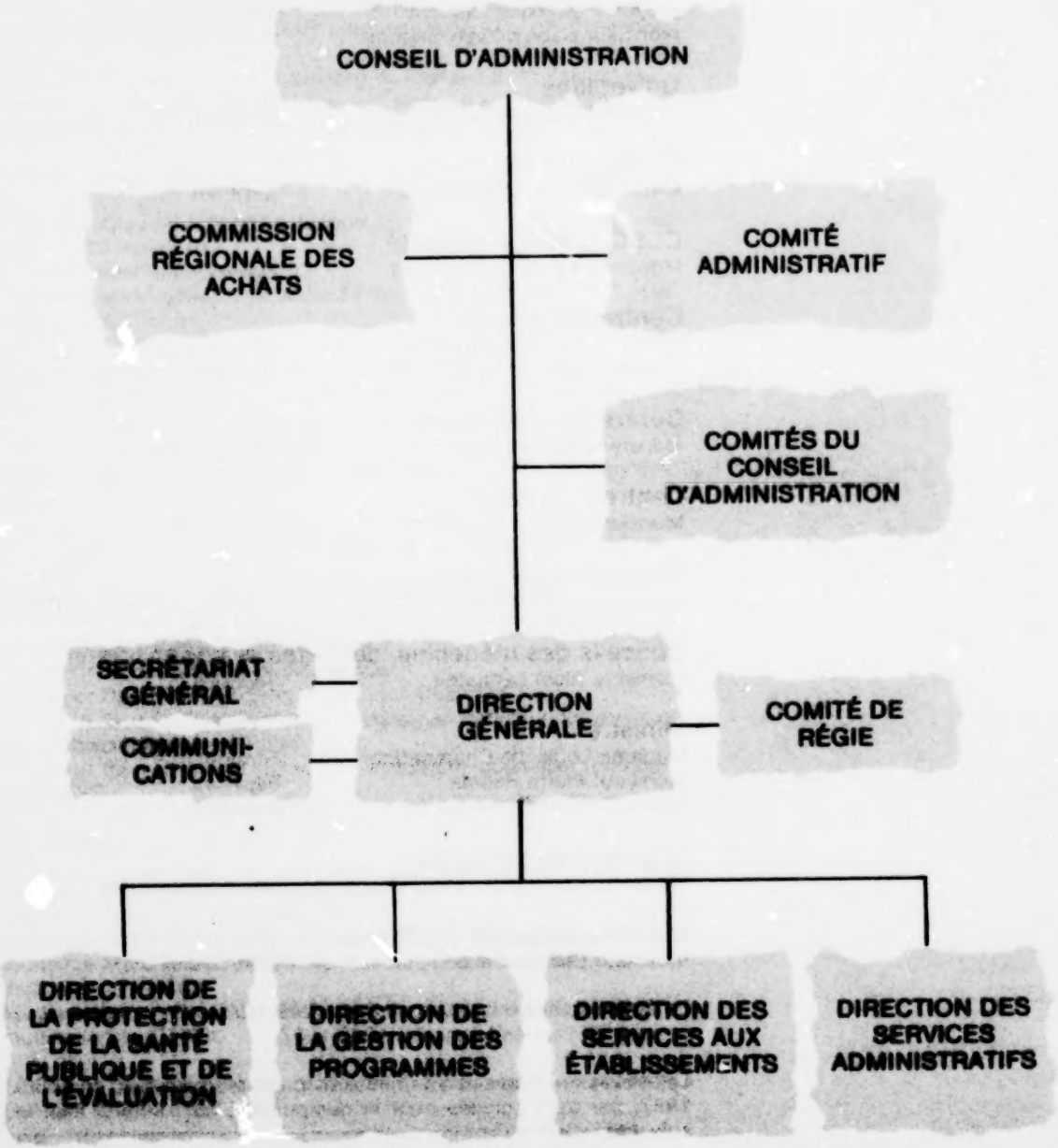

Composition du Conseil d'administration du CRSSS de la Côte-Nord au 31 mars 1987

Maires	
Madame Monique Dumont	Les Escoumins
Monsieur Gabriel-Yvan Gagnon	Baie-Comeau
Universités	
Monsieur Harold Whittom	Port-Cartier
Cégeps	
Madame Suzanne Lévesque	Sept-Iles
CLSC/Centres de santé	
Monsieur Denis R. Boudreau	Havre-Saint-Pierre
Centres hospitaliers	
Laissé vacant par monsieur Claude Nobert le 19 mars 1987	Sept-Iles
Centre de services sociaux	
Monsieur Vincent Blanchard	Baie-Comeau
Centres d'accueil	
Monsieur Francis Bouchard	Grandes-Bergeronnes
Directeurs généraux	
Monsieur Jean Moyen	Lourdes-de-Blanc-Sablon
Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens	
Monsieur Alain Larouche	Sept-Iles
Ministre	
Madame Louisette Champagne	Fermont
Monsieur Pierre Racine	Sept-Iles
Monsieur Yves Pomerleau	Sept-Iles
Organismes bénévoles	
Madame Marguerite Tanguay	Havre-Saint-Pierre
Membre siégeant d'office	
Monsieur Claude Boisjoli	Baie-Comeau

Le Conseil d'administration du CRSSS-09 s'est réuni six fois dans le courant de l'année financière 1986-1987.

Les travaux du Conseil d'administration ont été soutenus, en 1986-1987, par trois comités dont la composition au 31 mars était la suivante:

Comité administratif

Monsieur Gabriel-Yvan Gagnon, président du Conseil d'administration
Monsieur Denis R. Boudreau, vice-président du Conseil d'administration
Monsieur Francis Bouchard, membre du Conseil d'administration
Monsieur Alain Larouche, membre du Conseil d'administration
Monsieur Claude Boisjoli, directeur général du CRSSS

A siégé pendant l'année:

Monsieur Claude Nobert, président du Conseil d'administration jusqu'au 19 mars 1987

Le Comité administratif s'est réuni 14 fois entre le 1er avril 1986 et le 31 mars 1987.

Comité de vérification

Madame Monique Dumont, membre du Conseil d'administration
Monsieur Jean Moyen, membre du Conseil d'administration
Monsieur Pierre Racine, membre du Conseil d'administration
Monsieur Jacques Biron (personne-ressource), directeur des services administratifs au CRSSS

Le Comité de vérification a tenu quatre réunions en 1986-1987.

Comité de protection des droits des usagers

Madame Louisette Champagne, membre du Conseil d'administration
Monsieur Jean-Pierre Hudon, Sept-Iles
Monsieur Raymond Joncas, Forestville
Monsieur Paul-Aimé Turgeon, Pointe-aux-Outardes
Monsieur Jacques Guitar (personne-ressource), directeur des services aux établissements au CRSSS
Monsieur Paul Sabourin (personne-ressource), conseiller juridique au CRSSS

Ont siégé pendant l'année:

Monsieur Michel Dionne, Baie-Comeau
Monsieur Claude Nobert, Sept-Iles
Monsieur Robin Savard, Baie-Comeau
Monsieur Marc Bilocq (personne-ressource), directeur des communications au CRSSS
Madame Justine D. Miller (personne-ressource), conseillère en communication au CRSSS

Le Comité de protection des droits des usagers s'est réuni trois fois pendant l'année 1986-1987.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1: LES COMMUNICATIONS

		Page
1.1	L'information à la population	11
1.2	La production de documents	11
1.3	L'organisation d'événements	11

Chapitre 2: LA PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'ÉVALUATION

2.1	La recherche	14
2.2	Le contrôle des maladies infectieuses	16
2.3	La périnatalité	18
2.4	La petite enfance et la jeunesse	18
2.5	La condition de vie des femmes	18
2.6	La santé dentaire	19
2.7	Les traumatismes routiers	19
2.8	La santé au travail	19
2.9	L'hygiène environnementale	20
2.10	Les toxicomanies	20

Chapitre 3: LA GESTION DES PROGRAMMES

3.1	Le suivi budgétaire des établissements	24
3.2	Les activités de formation et de perfectionnement	24
3.3	Le recrutement des effectifs médicaux	27
3.4	Les services en santé mentale	28
3.5	Les services aux mésadaptés socio-affectifs	29
3.6	Les services aux personnes handicapées	29
3.7	Les ressources alternatives d'hébergement	30
3.8	Les services aux personnes âgées	30
3.9	Le support financier aux organismes bénévoles de maintien à domicile	31
3.10	Le programme "Travaux communautaires"	31
3.11	Le partage des responsabilités entre le CSS et les CLSC/centres de santé	32
3.12	La santé au travail	32
3.13	Les services aux personnes faisant usage et abus de psychotropes	32

Chapitre 4: LES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

4.1	Le programme de location d'espace	34
4.2	Le programme de 1 000 000,00 $ et moins	34
4.3	Le programme d'équipement de soins et services à domicile	35
4.4	Le programme de réparation et rénovation de 250 000,00 $ et moins	35

4.5 Le programme de renouvellement et développement d'équipement 36
4.6 Les systèmes d'information 36
4.7 L'accès aux services spécialisés et le transport ambulancier des personnes âgées de 65 ans et plus 37
4.8 La mise en commun des achats de biens et de services 37
4.9 La corporation Corélo inc. 38
4.10 Les services ambulanciers 38
4.11 La formation des conseils d'administration 41
4.12 La protection des droits des usagers 41

Chapitre 5: LES SERVICES ADMINISTRATIFS

5.1 La gestion des ressources humaines 44
5.2 La gestion des ressources financières 44
5.3 La gestion des ressources matérielles 45
5.4 L'administration du système de gestion documentaire 45
5.5 La gestion du centre de documentation 46

LES ÉTATS FINANCIERS 49

Annexe I: Liste des établissements de santé et de services sociaux de la Côte-Nord 61

Annexe II: Carte de la région 09 63

Chapitre 1

Les communications

Pendant l'année 1986-1987, les activités de communication au CRSSS de la Côte-Nord ont été concentrées dans trois secteurs d'activités: l'information, la production de documents et l'organisation d'événements.

1.1 L'information à la population

C'est surtout par l'intermédiaire de la presse régionale que le CRSSS informe la population concernant les services de santé et services sociaux dispensés dans la région 09.

En 1986-1987, dix communiqués de presse ont été adressés aux représentants des médias.

Afin de rejoindre l'ensemble de la population de son territoire, le Conseil régional a diffusé, en 1986-1987, la version anglaise du **Guide des droits, responsabilités et recours des bénéficiaires des services de santé et des services sociaux,** document qui avait été produit et diffusé auprès de la population francophone en 1985-1986.

Finalement, le bulletin d'information à l'intention de la population et des membres du réseau de la santé et des services sociaux a été publié à trois reprises.

1.2 La production de documents

Dans le cadre du soutien que le Conseil régional offre aux établissements concernant la production de matériel, on a conçu et réalisé, conjointement avec le Centre de services sociaux de la Côte-Nord, un dépliant et une affiche intitulés **Les familles d'accueil, un gîte au coeur de la Côte.**

Des productions du CRSSS ont également mis notre équipe à contribution, qu'il s'agisse du répertoire commenté d'approches préventives intitulé **Santé mentale au féminin** ou du bulletin d'information sur les maladies infectieuses **Contamine-Action.**

1.3 L'organisation d'événements

Deux événements majeurs ont mobilisé les Communications pendant la dernière année. Un symposium régional en santé mentale a été tenu à Sept-Iles les 8 et 9 octobre et la tournée de promotion de la pratique médicale en région éloignée s'est répétée dans les universités québécoises à l'automne 1986. Pour cette dernière tournée, le Conseil régional a conçu et réalisé un document d'information, à l'intention des étudiants en médecine, intitulé **La Côte-Nord, un choix de pratique.**

En perspective pour l'année 1987-1988, l'équipe des communications vise l'intensification des liens du CRSSS avec la population et le réseau des établissements de santé et de services sociaux.

■

Chapitre 2

La protection de la santé publique et l'évaluation

C'est à l'intérieur de cette direction que les ressources humaines du Conseil régional oeuvrant en santé communautaire sont regroupées. Au cours de la dernière année, le personnel de la Direction a offert du soutien aux établissements et intervenants du réseau dans la mise en application des différents programmes ou politiques. On a poursuivi les orientations prévues. Les résultats des recherches sur les traumatismes routiers ont, entre autres, été rendus publics.

De nouveaux dossiers ont été ouverts: l'élaboration du bilan de santé de la population nord-côtière, la mise en place d'une table de travail sur les problématiques jeunesse et l'élaboration d'un plan de services en toxicomanie-jeunesse.

2.1 La recherche

Le secteur de la recherche produit des études et des travaux permettant d'identifier les problèmes sociosanitaires de la région, les besoins et les attentes de la population, d'évaluer les programmes et les politiques, de cerner des problématiques sociosanitaires et d'analyser le système régional de soins et de services. Ces études alimentent la planification régionale des programmes et des ressources.

Cette année, le CRSSS de la Côte-Nord a entrepris la réalisation d'une étude descriptive de l'état de santé de la population de la Côte-Nord qui se divise en deux projets: un profil sociosanitaire et un profil sociodémographique. Le profil sociosanitaire consiste en l'étude de la distribution de la mortalité et de la morbidité de la population par territoire de CLSC et en fonction de variables, telles le sexe et l'âge. Le profil sociodémographique porte sur les caractéristiques démographiques et sociales de la population et les caractéristiques environnementales de la communauté et du territoire. Cette vaste étude permettra d'identifier les groupes à risque, les zones de vulnérabilité sur le territoire et les problèmes de santé prioritaires.

Le Conseil régional a réalisé, par ailleurs, la première phase d'une recherche-action portant sur la violence conjugale dans les petites communautés de la Côte-Nord. Cette recherche visait à approfondir la réflexion sur les limites et les possibilités de l'intervention en matière de violence conjugale dans les milieux restreints afin d'élaborer et d'expérimenter un mode d'intervention spécifique. Par le biais d'une table ronde, une dizaine d'intervenantes représentant soit un CLSC, un centre de santé ou une maison de femmes, de Tadoussac à Blanc-Sablon, ont collaboré à la recherche. Elles ont dressé un inventaire de leurs pratiques, se sont interrogées sur les limites et les difficultés de l'intervention et ont identifié les possibilités d'interventions. L'analyse des informations recueillies conduit à l'énoncé de recommandations. La deuxième partie de cette recherche sera réalisée en 1987-1988.

En ce qui a trait à l'évaluation de programmes et de politiques, la Recherche s'est, d'une part, particulièrement attachée à cerner les problématiques relatives à l'évaluation du programme-cadre régional en périnatalité, de la politique régionale de services à domicile et de la revue "Et hop! maman c'est parti...", laquelle s'adresse aux femmes enceintes de la province. D'autre part, et conséquemment à l'énoncé

de ces problématiques, trois projets de recherches évaluatives ont été formulés au cours de l'année. Les activités de recherche en évaluation de programmes ont été complétées par l'élaboration de la problématique liée à l'évaluation du projet-pilote de prévention des cancers gynécologiques, projet coordonné par le CLSC de l'Aquilon.

On s'est également questionné sur la nature des interventions en matière de santé des jeunes. Aussi, au cours de l'année, une étude descriptive a-t-elle été réalisée afin de mieux connaître les caractéristiques des interventions sociosanitaires pratiquées auprès de la jeunesse québécoise. Cette étude présente les résultats d'un sondage mené à l'échelle du Québec auprès de 320 organismes tant publics que privés. On y met en évidence le caractère psychosocial des interventions et on tente d'en faire ressortir le caractère novateur.

Une recherche qualitative portant sur l'évaluation de deux expériences de famille d'accueil de réadaptation a également été réalisée. Enfin, soulignons que les résultats de l'enquête sur les traumatismes routiers, débutée en 1983 et subventionnée par la Régie de l'assurance-automobile du Québec, ont été diffusés, entre autres, par le biais d'un article scientifique à l'automne 1986 et lors d'une conférence de presse au printemps 1987. En outre, la Recherche a fourni un encadrement méthodologique et une assistance-conseil pour l'élaboration et la réalisation de divers projets en santé communautaire, initiés par les établissements du réseau:

- Enquête sur l'autonomie alimentaire des personnes âgées du secteur de Forestville (CLSC de Forestville);
- Les systèmes de support social des jeunes sans emploi de 18-29 ans du secteur BEST (Centre de santé de la Haute-Côte-Nord);
- Étude auprès des intervenants en santé et services sociaux en regard de la problématique des MTS dans le district sociosanitaire du CLSC de l'Aquilon (CLSC de l'Aquilon);
- Étude de "Familles 0-5 ans" en milieu périphérique – une enquête sur le terrain auprès de parents concernés (CLSC de l'Aquilon).

D'autres réalisations sont également rapportées comme partie intégrante de dossiers spécifiques présentés dans les pages qui suivent, entre autres, la recherche sur les profils de consommation des drogues chez les jeunes.

La Recherche assume également la coordination régionale du programme de subventions pour les projets d'interventions, d'études et d'analyses en santé communautaire. Des subventions totalisant 150 741,00 $ ont été octroyés pour la prochaine année aux promoteurs des projets suivants:

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE (1987-1988)		
Titre	**Établissement/organisme**	**Montant**
La violence conjugale dans les petites communautés: un projet d'intervention	CRSSS-09	54 000,00 $
Recherche en intervention auprès des hommes violents	CLSC de l'Aquilon	51 250,00 $
Un profil des personnes âgées de la Basse-Côte-Nord	Centre de santé de la Basse-Côte-Nord	45 491,00 $
TOTAL		150 741,00 $

Il est important de mentionner que depuis quelques mois, le secteur de la recherche dispose d'équipements et de programmes informatiques qui répondent aux besoins sans cesse grandissants de production, de traitement de données d'enquêtes et d'informations recueillies dans les fichiers administratifs.

Actuellement, à des fins de recherche et d'interventions sociosanitaires, on tente de développer un outil d'information permettant de détecter les variations de l'état de santé de la population avec lequel il sera possible d'exploiter et d'interpréter des données provenant de diverses sources. La conception et la mise en place d'un tel mécanisme de surveillance de la santé des populations s'inscrivent dans les activités projetées pour la prochaine année.

La section recherche compte également réaliser plusieurs recherches nouvelles ou déjà amorcées:

- le profil sociosanitaire;
- le profil sociodémographique;
- l'enquête sur la santé bucco-dentaire des bénéficiaires des centres d'accueil pour personnes âgées de la région;
- un profil d'interventions en matière de violence conjugale dans les petites communautés (2e partie);
- l'évaluation du fonctionnement des interventions relatives à la politique des services à domicile;
- le portrait de la santé différentielle des femmes de la Côte-Nord.

2.2 Le contrôle des maladies infectieuses

Le CRSSS-09 a poursuivi en 1986-1987 ses activités de surveillance et de contrôle en matière de maladies infectieuses et d'intoxications. Les interventions ont toujours été menées en collaboration avec les médecins de la région 09 et les responsables locaux des CLSC/centres de santé.

Deux réunions du comité consultatif régional en maladies infectieuses ont permis de consulter et d'informer des représentants de chaque CLSC/centre de santé de la région sur des actions ayant pour but d'appuyer et de supporter les fonctions confiées au chef du

Département de santé communautaire par la loi sur la protection de la santé publique.

Un bulletin d'information "Contamine-Action" a vu le jour. Il s'adresse aux différents professionnels préoccupés et impliqués dans le contrôle et la surveillance des maladies infectieuses et des intoxications.

Des séances d'information sur la vaccination, la santé des voyageurs, l'hépatite B et le SIDA ont été dispensées dans certains CLSC, au Centre hospitalier régional Baie-Comeau, au Centre d'accueil N.A. Labrie et au Cégep de Baie-Comeau afin de répondre rapidement aux demandes spécifiques des intervenants préoccupés par ces questions.

Des documents d'information sur le SIDA, la délégation des actes médicaux concernant l'immunisation et l'attitude préventive en voyage ont été élaborés à l'intention des professionnels de la santé.

L'évaluation du programme de vaccination a démontré que plus de 95 % de la clientèle-cible a été rejointe; ce taux d'immunisation est un bon indicateur d'une protection contre les épidémies de maladies concernées par ces vaccins.

MALADIES INFECTIEUSES DÉCLARÉES AU DSC EN 1986	
Maladies et intoxications	**Total**
Coqueluche	5
Gastro-entérite à Yersinia enterocolitica	4
Giardiase	6
Hépatite virale A-B	2
Infection à méningocoques	1
Rougeole	13
Salmonellose	18
Scarlatine	3
Toxi-infection aux mollusques	1
Tuberculose pulmonaire	2
Syphillis	6
Infection gonococcique	149
Intoxication aux agents chimiques	1
Entérite coli pathogène	1
Amibiase	5
Shigellose	2
Hépatite virale	1
Diarrhée épidémique	176

Pendant l'année 1987-1988, on projette, entre autres, d'informatiser les données concernant les maladies à déclaration obligatoire et d'élaborer certains protocoles qui faciliteront l'intervention telles les mesures de prophylaxie post-exposition à la rage, les mesures de prophylaxie anti-tétaniques lors de traumatismes, etc.

2.3 La périnatalité

Le CRSSS-09 a participé au fonctionnement et au support des différents comités locaux de périnatalité. Il a organisé deux séances d'information, l'une à Baie-Comeau, l'autre à Sept-Iles, sur les résultats d'une étude du CLSC de l'Aquilon intitulée "Étude de familles 0-5 ans en milieu périphérique: une enquête sur le terrain auprès de parents concernés".

L'équipe de recherche a été supportée dans son travail d'élaboration d'un protocole d'évaluation du programme de périnatalité.

2.4 La petite enfance et la jeunesse

En 1986-1987, le CRSSS a participé à une vaste campagne de sensibilisation à l'existence des enfants victimes d'abus ou de négligence. Ce projet, qui a regroupé des représentants du monde des communications, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la justice, visait les jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire, leurs parents de même que le personnel enseignant.

La population francophone, anglophone et amérindienne de la Côte-Nord a été rejointe par cette campagne.

Les intervenants en contact avec les adolescents ont été, pour leur part, sensibilisés à divers regroupements d'entraide auprès de parents d'adolescents lors de sessions d'information tenues à Sept-Iles et Baie-Comeau. On y a échangé sur la façon de mettre sur pied de tels projets, de les évaluer et d'en assurer la survie.

Le CRSSS-09 a continué, par ailleurs, de supporter le CLSC de Forestville dans son programme de "développement de services à la petite enfance".

Au cours de la prochaine année, le CRSSS entend piloter un comité de travail qui aura pour tâches de faire un état de situation concernant le dossier jeunesse et de proposer des orientations en fonction des problématiques retenues. Ce comité regroupera des représentants des CLSC/centres de santé.

2.5 La condition de vie des femmes

Les activités du CRSSS, pendant l'année 1986-1987, concernant les conditions de vie des femmes ont porté principalement sur la violence conjugale.

C'est ainsi que le Conseil régional a participé au travail des tables de concertation auprès des femmes violentées de même qu'au Comité de la Conférence des CRSSS sur la condition féminine.

De plus, le Conseil régional a collaboré aux travaux de la Commission Rochon en siégeant au Comité d'experts sur la violence faite aux

femmes.

Une étude a été complétée pour préciser le problème du transport et de l'hébergement des femmes violentées en région isolée, dont le rapport a été déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le Conseil régional a supporté les intervenants locaux dans leur formation à l'intervention auprès des hommes agresseurs et participé à l'élaboration du protocole de recherche-action du CLSC de l'Aquilon auprès de cette clientèle.

Dans un autre domaine, le CRSSS a présenté les résultats d'une recherche sur les moyens de prévention des problèmes de santé mentale chez les femmes lors du Symposium régional sur la santé mentale tenu à Sept-Iles à l'automne. Cette présentation a été suivie de la diffusion de cette recherche sous le titre **Santé mentale au féminin, répertoire commenté d'approches préventives.** Ce document est en réimpression vu la forte demande qu'il a suscitée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région 09.

2.6 La santé dentaire

Le dossier prioritaire de l'année 1986-1987 a été la fluoration des eaux de consommation. Le CRSSS-09 et les CLSC concernés ont sollicité les municipalités ayant un système de traitement d'eau dans le but de fluorer l'eau de consommation.

La ville de Sept-Iles a adopté ce principe et des démarches sont toujours en cours pour les autres municipalités.

2.7 Les traumatismes routiers

Le CRSSS-09 s'est joint à la démarche provinciale des départements de santé communautaire en adoptant l'objectif de réduction de 50 % des décès et blessés graves en cinq ans.

Suite aux recherches menées au Conseil régional depuis 1983 concernant la problématique régionale des traumatismes routiers, on a identifié les moyens adaptés à notre région pour diminuer l'impact des accidents. Ce sont: le port de la ceinture de sécurité, l'allumage des phares-avant en tout temps, la pose d'un feu d'arrêt à l'arrière du véhicule et la non-consommation d'alcool lorsqu'on prévoit conduire.

La prochaine étape dans ce dossier consiste en l'identification des sites dangereux sur le réseau routier nord-côtier.

2.8 La santé au travail

Pendant la dernière année, le service de santé au travail a procédé à l'évaluation de tous les programmes de santé qui ont été acheminés par les équipes des CLSC.

En hygiène industrielle, deux sessions de formation ont eu lieu: la première sur le bruit et la seconde sur les contaminants chimiques de l'air. Les équipes des CLSC ont pu, en outre, profiter d'une formation en audiologie.

En vertu du contrat DSC-CSST, nous avons effectué 211 consultations pour des demandes de retrait préventif, 13 études d'expertise en hygiène industrielle pour indemnisation et donné suite à 755 examens radiologiques dans le cadre du certificat du mineur (AC-1187-75).

L'accent a été mis, en 1986-1987, sur la consolidation des liens avec les équipes des CLSC, ceci par le biais de la Table des coordonnateurs et par l'implication des intervenants en santé au travail dans l'évaluation des programmes de santé.

Le CRSSS est toujours en attente d'un consensus provincial en ce qui concerne de nouvelles orientations en santé au travail. Celles-ci devraient être annoncées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail à l'automne 1987 et s'incrire dans le cadre d'une rationalisation des ressources.

Notre organisme assume également la gestion du budget régional alloué par la CSST pour le financement des activités en santé au travail.

Ce budget régional se compose de deux enveloppes distinctes dont l'une est destinée aux activités de l'équipe de base du CRSSS et l'autre reliée aux programmes de santé dispensés par les CLSC/centres de santé de notre région.

En 1986-1987, les budgets des enveloppes "équipe de base" et "programmes" se sont chiffrés respectivement à 305 556,00 $ et 661 983,00 $.

En ce qui concerne l'enveloppe "programmes" le Conseil régional voit à la répartition du budget aux CLSC/centres de santé en fonction des normes déterminées par la Commission et en assure le suivi.

2.9 L'hygiène environnementale

Au cours de l'été 1986, le CRSSS-09 a procédé à l'identification des contaminants environnementaux de la Basse-Côte-Nord. On a pu identifier les dépotoirs à ciel ouvert, les problèmes d'eau potable et vérifier l'organisation du système de soins face à ces problèmes.

Le projet de développer un inventaire de l'ensemble des risques environnementaux, pour la région Côte-Nord, a progressé et sera réalisé en cours d'année 1987-1988.

2.10 Les toxicomanies

Dans le domaine des toxicomanies, le Conseil régional assure, depuis un an, la continuité d'un programme élaboré par le Centre de services sociaux et portant sur l'information préventive en milieu scolaire. Ce programme s'est depuis élargi à la population-jeunesse dans son ensemble pour la prévention des toxicomanies.

À cet effet, le CRSSS-09 prévoit, cette année, assurer l'élaboration

d'un plan de services en matière de toxicomanie-jeunesse et ce, avec la collaboration des établissements et organismes concernés.

De plus, le travail de réflexion amorcé en 1985 pour réévaluer et revoir l'organisation des services offerts aux personnes faisant usage et abus de psychotropes s'est poursuivi. Cette activité donnera lieu, au cours de la prochaine année, à la formulation d'un nouveau plan régional d'organisation des ressources qui ira en consultation auprès des organismes concernés.

■

Chapitre 3

La gestion des programmes

La direction de la gestion des programmes détermine les orientations et priorités régionales, la nature et la quantité de besoins régionaux en termes de services. Conséquemment, c'est elle qui a la responsabilité de déterminer et préciser les plans de réallocation des ressources des établissements.

Pendant l'année 1986-1987, cette nouvelle direction a consolidé ses assises dans l'organisation du CRSSS.

3.1 Le suivi budgétaire des établissements

L'aspect budgétaire est presque toujours concerné dans les décisions prises par le CRSSS en matière de planification ou programmation de services.

Afin d'avoir une meilleure connaissance et de suivre l'évolution de la situation financière des établissements (richesse relative, performances, équilibre budgétaire), le CRSSS s'est orienté, au cours de l'exercice 1986-1987, vers le développement de supports informatiques dans le domaine de l'analyse financière.

Cette modernisation qui s'accentuera en 1987-1988, en harmonie avec les autres CRSSS de la province, apportera certainement un appui efficace aux décisions relatives au budget des établissements (répartition budgétaire inter ou intrarégionale, allocation de budgets de développement, plans de redressement, ...).

3.2 Les activités de formation et de perfectionnement

Dans le cadre du mandat confié au CRSSS-09 en regard de la formation des gestionnaires, des membres de conseils d'administration et des bénévoles, plusieurs activités, rapportées dans le tableau ci-après, ont été réalisées.

Étant donné le manque de ressources en région, le CRSSS a également favorisé le perfectionnement des autres catégories d'intervenants du réseau régional. Ainsi qu'on peut le constater, notre organisme maintient ses efforts vers la décentralisation.

Le tableau suivant résume l'ensemble des activités organisées au cours de l'année financière 1986-1987 pour les différentes clientèles du réseau.

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT ORGANISÉES PAR LE CRSSS EN 1986-1987

Clientèle-cible	Sujet	Durée	Lieu	Nombre de participants
Ambulanciers	Formation de base pour les préposés	180 heures	Baie-Comeau	17
		180 heures	Havre-St-Pierre	15
		180 heures	Sept-Iles	13
		180 heures	Lourdes-de-Blanc-Sablon	14
	Soins d'urgence	45 heures	Natashquan	7
		45 heures	Port-Menier	7

(suite) **ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT ORGANISÉES PAR LE CRSSS EN 1986-1987**

Clientèle-cible	Sujet	Durée	Lieu	Nombre de participants
Administrateurs	Connaissance du réseau de la santé et des services sociaux	45 heures*	Baie-Comeau	9
		45 heures*	Forestville/ Les Escoumins/ Grandes-Bergeronnes	5
		45 heures*	Sept-Iles	11
		45 heures*	Fermont	7
		45 heures*	Port-Cartier	6
Gestionnaires	Programme intégré de gestion des organismes publics - Groupe 1 (suite de 1985-1986)	4 jours	Sept-Iles	22
		4 jours	Tadoussac	22
		4 jours	Baie-Comeau	22
		4 jours	Tadoussac	22
	Programme intégré de gestion des organismes publics - Groupe 2 (suite de 1985-1986)	4 jours	Baie-Comeau	19
		4 jours	Sept-Iles	19
		4 jours	Tadoussac	19
		4 jours	Baie-Comeau	19
	Sensibilisation des gestionnaires à la pratique d'intervention	1 jour	Sept-Iles	26
Bénévoles	Pratique d'intervention auprès des hommes violents	5 jours	Montréal	2
	Fonctionnement des organismes bénévoles auprès des déprimés	1 jour	Baie-Comeau	10
	Animation de petits groupes	45 heures	Sept-Iles	15
	Groupe d'entraide pour parents d'adolescents	1 jour	Sept-Iles	7
		1 jour	Baie-Comeau	8
	Gestion de projets	1 jour	Clarke-City	16
		1 jour	Sept-Iles	20
		1 jour	Port-Cartier	10
		1 jour	Les Escoumins	16
		1 jour	Baie-Comeau	17
	Approche au mourant	45 heures	Baie-Comeau	15
Intervenants du réseau	Épuisement professionnel	9 heures	Baie-Comeau	16
		9 heures	Forestville	18
		9 heures	Sept-Iles	19
		9 heures	Lourdes-de-Blanc-Sablon	19
		9 heures	Havre-St-Pierre	20
	Intervention auprès des hommes violents	7 heures	Forestville	10
		7 heures	Sept-Iles	11
		7 heures	Lourdes-de-Blanc-Sablon	8
		7 heures	Baie-Comeau	15
		7 heures	Havre-St-Pierre	18
	Prévention du suicide chez les adolescents	3 heures	Baie-Comeau	45

(suite) **ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT ORGANISÉES PAR LE CRSSS EN 1986-1987**

Clientèle-cible	Sujet	Durée	Lieu	Nombre de participants
	Intervention auprès des enfants dits "carencés affectifs"	2 jours	Baie-Comeau	45
	Santé mentale:			
	– pratique d'intervention	4 jours	Forestville	10
	– intervention en situation de crise	4 jours	Baie-Comeau	15
	Intervention auprès des déprimés	1 jour	Baie-Comeau	15
	Groupes d'entraide pour parents d'adolescents	1 jour	Sept-Iles	10
		1 jour	Baie-Comeau	15
Autres	Formation d'appoint en traitement de textes	15 heures	Baie-Comeau	6
		15 heures	Baie-Comeau	6
	Français au bureau (9 groupes)	7 heures	Sept-Iles	17
		7 heures	Sept-Iles	17
		7 heures	Sept-Iles	15
		7 heures	Sept-Iles	17
		7 heures	Forestville	9
		7 heures	Baie-Comeau	15
		7 heures	Baie-Comeau	15
		7 heures	Baie-Comeau	15
		7 heures	Baie-Comeau	15
	Certificat en toxicomanies	6 crédits	Baie-Comeau	20
	Maîtrise en gestion de P.M.O.	12 crédits	Baie-Comeau	14

* 9 heures de cours et 36 heures de travaux

Le CRSSS a accentué sa collaboration avec le service de formation-réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cela a donné lieu aux activités de formation suivantes pour les intervenants:

- formation CTMSP (classification par type en milieu de soins et services prolongés): 18 jours répartis à Baie-Comeau, Sept-Iles et Havre-Saint-Pierre

- services dentaires préventifs: 3 jours à Sept-Iles

- place des jeunes dans la communauté:
  4 jours à Baie-Comeau
  4 jours à Sept-Iles
  4 jours à Havre-Saint-Pierre

- santé et sécurité au travail dans les ateliers professionnels en milieu scolaire: 4 jours à Baie-Comeau

- intervention auprès des femmes victimes de violence (formation des formatrices): 20 jours à Québec

- plan d'intervention en CAH: 8 jours à Baie-Comeau

- nutrition de l'enfant 0-5 ans: 3 jours à Sept-Iles
- approche féministe en santé mentale: 3 jours à Baie-Comeau

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT RÉALISÉES EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES RESSOURCES EN 1986-1987

Clientèle-cible	Sujet	Durée	Lieu	Nombre de participants
Bénévoles	Premiers soins	12 heures	Tadoussac	18
	Fonctionnement d'un organisme	3 heures	Sacré-Coeur	14
	Premiers soins	3 heures	Sacré-Coeur	14
	Approche psychologique de la personne âgée	3 heures	Sacré-Coeur	14
	Demande de subvention	3 heures	Sacré-Coeur	14
	Approche au malade	3 heures	Sault-au-Mouton	17
	Survie d'un organisme bénévole	11 heures	Forestville	17
	Initiation à la relation d'aide	15 heures	Baie-Comeau	18
Intervenants	Soins infirmiers cardio-vasculaires	90 heures	Baie-Comeau	20
	Approche au mourant	45 heures 45 heures	Sept-Iles Sept-Iles	15 15

3.3 Le recrutement des effectifs médicaux

L'ensemble des mesures incitatives, visant à promouvoir la pratique médicale en périphérie et à faciliter le recrutement de médecins, est maintenant en application.

La décentralisation de la formation médicale, des stages et des emplois d'été, suscite un vif intérêt auprès des étudiants en médecine et est perçue comme l'une des mesures les plus prometteuses pour le recrutement à moyen terme de médecins.

Au chapitre des primes d'installation, 45 omnipraticiens et 13 spécialistes ont bénéficié de cette mesure depuis l'automne 1984, dont 15 omnipraticiens et 5 spécialistes au cours du présent exercice financier. En termes d'impact sur la rétention, 34 omnipraticiens et 13 spécialistes exercent toujours leur profession sur la Côte-Nord.

Pour favoriser l'exercice d'une spécialité en région désignée, un certain nombre de postes de résidence est maintenant réservé pour les périphéries et notre région a conclu des ententes avec six résidents qui viendront s'installer dans l'un des deux centres hospitaliers de la Côte-Nord d'ici 1990.

La situation s'améliore donc au niveau des spécialistes et, avec la venue de huit boursiers en médecine à l'été 1987, chaque

établissement de santé pourra compter sur un nombre satisfaisant d'omnipraticiens.

3.4 Les services en santé mentale

Le Ministère a accordé les budgets pour permettre le développement des services en santé mentale dans tout le secteur est de la région 09, de Port-Cartier à Blanc-Sablon (incluant Fermont). Ainsi, selon le plan d'organisation de services, nous procédons actuellement au:

- développement d'équipes d'intervention en santé mentale dans les CLSC/centres de santé pour offrir des services de prévention, d'intervention de première ligne et de réadaptation en milieu naturel;

- développement de ressources alternatives (exemple: famille d'accueil de réadaptation);

- développement de ressources intermédiaires au Département de psychiatrie de l'Hôpital des Sept-Iles (exemple: milieu de jour et de soir).

Dans ce cadre, le CRSSS coordonne les activités d'un groupe de travail qui voit à:

- préciser la nature des services dans la programmation;

- définir les mécanismes pour assurer un service de couverture pour les urgences psychiatriques;

- établir les mécanismes pour assurer la consultation des psychiatres auprès des équipes d'intervention dans les CLSC/centres de santé;

- définir les procédures pour les références.

Toutes les activités de coordination et de programmation des services se sont poursuivies dans le secteur ouest dans la lignée des années précédentes. Ceci a donné lieu à des activités de formation spécifiques:

- l'utilisation du réseau d'aide naturelle dans l'intervention communautaire en santé mentale;

- l'intervention en situation de crise avec un accent particulier au niveau de la crise suicidaire et de la violence familiale.

Le Conseil régional s'est impliqué au niveau de divers autres projets de nature à renforcir l'organisation d'un réseau de services adaptés aux besoins des personnes aux prises avec des problèmes mentaux:

- mesures de répit pour les familles d'accueil en santé mentale (CSS);

- centre de recherche en psychopathologie (CH);

- prévention du suicide (groupe prévention suicide Manicouagan).

Un symposium régional en santé mentale s'est tenu à Sept-Iles les 8 et 9 octobre 1986. Cet événement, auquel le Comité de la santé mentale du Québec a étroitement contribué en permettant à quatre de ses membres de venir livrer le fruit de leurs plus récents travaux, peut être qualifié de succès du début à la fin. Le Conseil régional a produit un recueil des discours de ce symposium.

Finalement, le Conseil régional a participé, de façon intensive, aux travaux du comité chargé de l'élaboration de la future politique de santé mentale du Québec.

3.5 Les services aux mésadaptés socio-affectifs

Au mois d'octobre 1986, le MSSS mandatait le Conseil régional de la santé et des services sociaux pour implanter et coordonner des mécanismes de concertation permettant la prise en charge des jeunes qui étaient en attente de services à la Direction de la protection de la jeunesse. Grâce à la collaboration du Centre de services sociaux, des CLSC/centres de santé et du Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc., le Conseil régional a implanté des comités locaux de prise en charge qui ont permis d'aborder cette problématique par une approche de plans de services à la jeunesse en difficultés.

Cette opération servira de base à une révision du mode actuel de dispensation de services à la jeunesse.

Le CRSSS a participé à un comité aviseur ayant pour but la création d'un foyer de groupe pour les jeunes Montagnais de la Côte-Nord. Ce projet implique la participation du ministère des Affaires indiennes, du Conseil de bande de Sept-Iles, du CSS, du CRICN et du CRSSS. L'implantation de cette ressource est prévue pour septembre 1988.

Enfin, dans le but de répondre plus adéquatement aux besoins des jeunes de la région nécessitant des services de réadaptation en centre d'accueil, le CRSSS a participé à un comité de travail pour le réaménagement du Pavillon Richelieu. Ce projet vise notamment l'amélioration des locaux actuels et le développement d'un service de garde fermé pour les garçons.

3.6 Les services aux personnes handicapées

Suite à une évaluation régionale des clientèles dites "à problèmes multiples", le CRSSS a élaboré un projet visant la création d'une ressource d'hébergement pour quatre bénéficiaires. Cette idée novatrice permettra de répondre aux besoins d'hébergement et de réadaptation d'une clientèle présentement hébergée en centre hospitalier. Le CRSSS, le Centre hospitalier régional Baie-Comeau, le CSS et le CRICN travaillent de concert pour que cette ressource accueille ses premiers bénéficiaires en septembre 1987.

Un projet de formation à l'autonomie sociale, pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, fut implanté à Baie-Comeau. L'actualisation de ce projet a nécessité la collaboration du Centre régional de l'éducation des adultes, du CRICN, du CSS, du CLSC de l'Aquilon et du Conseil régional.

Le CRSSS continue de coordonner le programme du fonds régional pour les services à domicile permanents et intensifs à l'intention des personnes handicapées. Près de 40 personnes handicapées ont bénéficié de ce programme au cours de la dernière année.

3.7 Les ressources alternatives d'hébergement

Le CRSSS a élaboré une problématique concernant le développement des ressources alternatives d'hébergement. Cela a donné lieu à l'adoption d'une position permettant l'implication de Corélo inc. pour supporter le développement de ces ressources qui vont élargir la gamme de services d'hébergement pour les clientèles desservies par notre réseau.

À la suite de la catégorisation des familles d'accueil, le MSSS a contingenté le nombre de places en familles d'accueil. Pour notre région, cela signifiait la mise en veilleuse de plusieurs projets de création de ressources légères d'hébergement. Par des représentations au MSSS, le CRSSS a permis d'atténuer certaines contraintes budgétaires découlant de la catégorisation des familles d'accueil et du contingentement qui s'y rattache.

Le CRSSS a, d'autre part, octroyé au CSS une subvention permettant la mise sur pied d'un projet de recrutement de familles d'accueil. L'objectif du projet est de faire connaître cette ressource et de susciter l'intérêt des gens à devenir famille d'accueil. C'est par son approche marketing que ce projet-pilote se veut novateur.

3.8 Les services aux personnes âgées

Beaucoup d'énergie a été consacrée cette année encore à la mise en place des nouveaux mécanismes d'admission et d'orientation en services d'hébergement et en soins de longue durée. Les efforts ont surtout porté sur l'organisation des équipes multidisciplinaires de détermination de services qui constituent la seconde étape du processus d'admission. En mai 1987, deux équipes seront en fonction dans la région.

Au niveau des centres de jour, le Conseil régional a apporté son soutien financier à l'implantation de services à Port-Cartier, par le biais des programmes de subvention aux organismes bénévoles qu'il administre.

De plus, un montant de 82 222,00 $ a été réparti entre le Centre d'accueil N.A. Labrie et le Pavillon des Iles afin de leur permettre de mieux faire face à l'alourdissement graduel de leurs clientèles respectives.

Enfin, un portrait de l'état actuel du réseau de services aux personnes âgées en perte d'autonomie a été produit dans le but de mettre au point, en collaboration avec les établissements concernés, un plan régional permettant d'orienter le développement des services à la clientèle âgée au cours des prochaines années.

3.9 Le support financier aux organismes bénévoles de maintien à domicile

Le ministère de la Santé et des Services sociaux confie au Conseil régional, pour une septième année consécutive, le mandat de faire des recommandations quant à la répartition de l'enveloppe budgétaire régionale du programme de subvention aux organismes bénévoles de maintien à domicile.

Cette année, l'enveloppe budgétaire régionale, d'un montant de 97 376,00 $, a permis à 30 groupes bénévoles d'intervenir dans leur milieu en offrant des activités de maintien à domicile aux personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques de même qu'aux familles en difficulté.

Dans l'application du présent programme, le CRSSS favorise l'autonomie des organismes bénévoles et se préoccupe de la complémentarité des services dispensés par des personnes bénévoles et les intervenants des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le tableau ci-dessous rapporte le nombre d'organismes subventionnés et les montants accordés par district sociosanitaire durant l'année 1986-1987.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ORGANISMES BÉNÉVOLES DE MAINTIEN À DOMICILE

District sociosanitaire	Nombre d'organismes subventionnés	Montant
Tadoussac/Les Escoumins	4	3 630,00 $
Sault-au-Mouton/Sainte-Thérèse-de-Colombier	4	17 330,00 $
Betsiamites/Baie-Trinité	12	26 096,00 $
Ilets Caribou/Gallix	5	22 410,00 $
Clarke-City/Moisie	4	27 200,00 $
Sheldrake/Pointe-Parent	1	710,00 $
Total	**30**	**97 376,00 $**

3.10 Le programme "Travaux communautaires"

Le CRSSS de la Côte-Nord poursuit, pour une troisième année consécutive, son mandat de coordination régionale du programme "Travaux communautaires" dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Une somme de 190 240,00 $, octroyée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, a permis au CRSSS de reconduire 48 projets et d'en accepter 11 nouveaux en 1986-1987.

La majorité des projets présentés par les promoteurs visaient à contribuer au maintien des clientèles dans leur milieu de vie naturel.

Les travaux sont réalisés par des prestataires d'aide sociale âgés de 18 à 30 ans. Le tableau suivant précise la répartition des projets par district et le nombre de participants acceptés.

RÉPARTITION DES PROJETS ET DES PARTICIPANTS ACCEPTÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME "TRAVAUX COMMUNAUTAIRES"		
District sociosanitaire	**Nombre de projets**	**Nombre de participants**
Tadoussac/Les Escoumins	7	18
Sault-au-Mouton/ Sainte-Thérèse-de-Colombier	7	30
Betsiamites/Baie-Trinité	15	50
Ilets Caribou/Gallix	5	25
Clarke-City/Moisie	6	35
Sheldrake/Pointe-Parent	2	7
Kégaska/Blanc-Sablon	17	34
TOTAL	59	199

3.11 Le partage des responsabilités entre le CSS et les CLSC/centres de santé

Le comité régional du cadre de partage CSS, CLSC/centres de santé a continué ses travaux au cours de la dernière année. Rappelons que ce comité de concertation a pour but de faciliter des échanges formels entre le CSS et les CLSC/centres de santé concernant l'application du cadre de partage.

3.12 La santé au travail

Le rapport concernant l'aspect budgétaire en santé au travail a été intégré au point 2.8.

3.13 Les services aux personnes faisant usage et abus de psychotropes

Le rapport concernant les services en ce qui a trait aux toxicomanies a été intégré au point 2.10.

Chapitre 4

Les services aux établissements

Conformément aux dispositions de la loi sur les services de santé et les services sociaux, les CRSSS ont une responsabilité en ce qui regarde la rationalisation des ressources consacrées aux services de santé et aux services sociaux de leur région. Les lignes qui suivent résument les réalisations effectuées par notre organisme dans cet objectif d'utilisation optimum des ressources disponibles et des mandats qui ont été confiés.

4.1 Le programme de location d'espace

Dans le cadre des budgets de location d'espace, notre organisme a distribué aux établissements, au cours de la dernière année, un montant de 1 612 232,00 $. Ces sommes se répartissent comme suit:

RÉPARTITION DES BUDGETS DE LOCATION D'ESPACE	
Établissement	**Montant**
Centre de santé de la Haute Côte-Nord	25 016,00 $
Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc.	118 385,00 $
Centre de services sociaux de la Côte-Nord	154 781,00 $
Centre hospitalier régional Baie-Comeau	13 958,00 $
CLSC de l'Aquilon	83 095,00 $
Centre de santé de Port-Cartier	72 599,00 $
CLSC des Sept-Iles	5 800,00 $
Centre de santé Saint-Jean-Eudes	128 270,00 $
Centre de santé de la Basse-Côte-Nord	342 742,00 $
CLSC de Fermont	569 238,00 $
Centre de santé de Schefferville	98 348,00 $
TOTAL	**1 612 232,00 $**

4.2 Le programme de 1 000 000,00 $ et moins

Ce programme comprend tout projet d'immobilisation, de réparation de même que d'acquisition d'équipement inférieur à 1 000 000,00 $ présenté au CRSSS par les centres hospitaliers de la région 09.

Cette année, 1 156 623,00 $ ont été accordés aux deux centres hospitaliers de notre région pour financer un total de 16 projets.

RÉPARTITION DU BUDGET D'IMMOBILISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS	
Établissement	**Montant**
CH régional Baie-Comeau	938 297,00 $
Hôpital des Sept-Iles	218 326,00 $
Total	**1 156 623,00 $**

4.3 Le programme d'équipement de soins et services à domicile

Ce programme a pour objet le financement d'équipement pour le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées. Les établissements admissibles à ce programme sont les CLSC et centres de santé.

Un montant de 19 832,00 $ a été distribué aux établissements selon le tableau suivant:

RÉPARTITION DU FINANCEMENT POUR ÉQUIPEMENT DE SOINS ET SERVICES À DOMICILE	
Établissement	**Montant**
CLSC de l'Aquilon	851,00 $
CLSC des Sept-Iles	9 020,00 $
CLSC de Forestville	2 950,00 $
Centre de santé de la Basse Côte-Nord	1 960,00 $
Centre de santé de Port-Cartier	5 051,00 $
Total	19 832,00 $

4.4 Le programme de réparation et rénovation de 250 000,00 $ et moins

Conformément à son mandat, notre organisme a poursuivi, au cours de la dernière année, l'administration du programme de réparation et de rénovation de 250 000,00 $ et moins des centres d'accueil publics, du Centre de services sociaux, des CLSC/centres de santé et cela, en finançant 20 projets pour un montant de 289 233,00 $ réparti entre les établissements tel qu'indiqué dans le tableau suivant:

RÉPARTITION DU BUDGET DES PROJETS DE 250 000,00 $ ET MOINS	
Établissement	**Montant**
CLSC de Forestville	3 429,00 $
Foyer Monseigneur Gendron	38 604,00 $
Centre d'accueil N.A. Labrie	24 000,00 $
Foyer de [illegible]avre-Saint-Pierre	7 336,00 $
Centre d'ac[illegible]eil Baie-Trinité	2 437,00 $
Centre de ser[illegible]es sociaux de la Côte-Nord	70 000,00 $
Centre de santé de Port-Cartier	37 694,00 $
Centre de santé de la Basse-Côte-Nord	29 463,00 $
Centre de santé Saint-Jean-Eudes	25 400,00 $
CLSC de Fermont	8 870,00 $
Centre de santé de la Haute-Côte-Nord	42 000,00 $
Total	**289 233,00 $**

4.5 Le programme de renouvellement et développement d'équipement

Ce programme vise à permettre le renouvellement ou l'acquisition de mobilier et d'équipement pour les CLSC/centres de santé, les centres d'accueil et le Centre de services sociaux.

Le financement total autorisé pour les 64 projets atteint 829 238,00 $ tel que démontré par le tableau suivant:

RÉPARTITION DU BUDGET DE RENOUVELLEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENT	
Établissement	**Montant**
Centre de services sociaux de la Côte-Nord	9 998,00 $
CLSC de Forestville	30 896,00 $
CLSC de Fermont	14 722,00 $
CLSC des Sept-Iles	18 545,00 $
CLSC de l'Aquilon	34 584,00 $
Foyer Monseigneur Gendron	19 055,00 $
Centre d'accueil N.A. Labrie	17 330,00 $
Le Pavillon des Iles	13 421,00 $
Foyer de Havre-St-Pierre	13 421,00 $
Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc.	41 214,00 $
Centre de santé de la Haute-Côte-Nord	21 141,00 $
Centre de santé de Port-Cartier	61 379,00 $
Centre de santé Saint-Jean-Eudes	124 050,00 $
Centre de santé de la Basse-Côte-Nord	409 482,00 $
Centre de santé de Schefferville	———
Total	829 238,00 $

4.6 Les systèmes d'information

En conformité avec l'article 36 du règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionnaux, le CRSSS a analysé et approuvé les plans directeurs de l'informatique des établissements suivants:

- CLSC de l'Aquilon
- CLSC des Sept-Iles
- Centre de santé de Port-Cartier
- CLSC de Fermont
- CLSC de Forestville
- Centre de santé de la Haute-Côte-Nord
- Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc.
- Foyer Monseigneur Gendron
- Centre d'accueil N.A. Labrie
- Le Pavillon des Iles
- Foyer de Havre-Saint-Pierre

Le plan de développement informatique de l'Hôpital des Sept-Iles, pour les cinq prochaines années, a également été approuvé.

Pour l'année à venir, nous prévoyons la formation, par type d'établissements, de comités régionaux afin d'assurer une coordination dans l'évolution des systèmes utilisés.

D'autre part, en 1986-1987, le CRSSS s'est vu octroyer par le ministère de la Santé et des Services sociaux un budget non récurrent pour le développement d'un système informatisé de surveillance médico-environnementale de la santé des travailleurs (SMEST).

Selon l'échéancier prévu, ce système sera expérimenté à l'automne 1987 et rendu disponible à l'ensemble des CLSC du Québec au début de 1988.

4.7 L'accès aux services spécialisés et le transport ambulancier des personnes âgées de 65 ans et plus

Pour la dernière année, le budget autorisé par le MSSS pour favoriser l'accès aux services spécialisés et le transport ambulancier des personnes âgées de 65 ans et plus a atteint le montant de 2 936 000,00 $.

Cette somme a permis aux établissements de subventionner ou d'assumer les coûts de transport de près de 10 000 déplacements de bénéficiaires en 1986-1987. Comme l'indique le titre de cette politique, la subvention versée au bénéficiaire a pour but de l'aider à assumer la dépense de transport lors des déplacements vers l'extérieur de sa sous-région.

Le Conseil d'administration du CRSSS-09 a accepté les recommandations du Comité de travail sur la révision de la politique régionale de subvention pour l'accès aux services spécialisés et pour le transport ambulancier des personnes âgées de 65 ans et plus, entreprise en 1985. Les modifications apportées ont été mises en vigueur le 1er octobre 1986.

D'autre part, un comité de travail sur les services disponibles dans notre région a été formé par le Conseil régional. Il a pour mandat de répertorier les services spécialisés accessibles dans les établissements de la Côte-Nord.

4.8 La mise en commun des achats de biens et de services

La loi sur les services de santé et les services sociaux reconnait au CRSSS un rôle exclusif vis-à-vis l'approvisionnement en commun de biens et de services.

Au cours de l'année 1986-1987, 18 négociations de groupe ont été effectuées par le service de la mise en commun des achats. Le total de ces négociations est de 3 298 593,00 $ comparativement à 2 637 224,00 $ en 1985-1986. On estime l'économie engendrée par les achats en groupe à environ 10 %.

Les objectifs prioritaires établis au début de l'année 1986-1987 portaient sur les dossiers d'alimentation, de gaz médicaux, de fournitures médicales et de fournitures de bureau.

Au cours de la dernière année, deux nouvelles négociations ont été réalisées, soit les fournitures médicales et les fournitures de bureau. De plus, nous avons effectué une négociation pour l'acquisition d'équipement de laboratoire pour certains établissements de santé de la région. Quant aux dossiers d'alimentation et de gaz médicaux, des appels d'offres ont été publiés. Toutefois, cette demande n'ayant pas donné les résultats escomptés, aucun contrat n'a été accordé.

La Commission régionale de la mise en commun des achats a tenu trois réunions régulières et trois conférences téléphoniques. On se rappellera que cette commission assure la concertation entre le Conseil régional et les établissements quant à la planification, la coordination, l'implantation et l'évaluation de la mise en commun des achats de notre région.

Pour la prochaine année, l'étude du secteur literie-lingerie et des négociations de certains produits de laboratoire sont envisagées.

Par ailleurs, le CRSSS a poursuivi sa participation aux travaux du comité formé en vue de l'application de la politique d'achat au Québec. Ce comité, dont la responsabilité est assumée par le MSSS, a pour but, entre autres, de coordonner et d'orienter l'application de la politique d'achat auprès des établissements.

4.9 La corporation Corélo inc.

L'on se souviendra que le CRSSS, en collaboration avec les établissements de la région, a mis sur pied en 1980 la corporation Corélo inc. Cette corporation a pour mandat, entre autres, de régler les problèmes réliés au logement du personnel des établissements.

C'est ainsi qu'il a été possible de:

- relocaliser, de façon permanente et fonctionnelle, le Centre de jour du Centre hospitalier régional Baie-Comeau;

- planifier le développement d'un nouveau modèle de famille d'accueil qui permettra de stabiliser le milieu de vie des bénéficiaires. De plus, avec la collaboration du Centre de services sociaux et du Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc., nous prévoyons l'application de ce nouveau modèle dans trois projets au cours de la prochaine année.

En termes de perspectives pour la prochaine année, le CRSSS entend poursuivre le développement de l'instauration d'unités de logement pour répondre, notamment, aux besoins d'habitation du personnel du CLSC de Fermont, du Centre de santé Saint-Jean-Eudes et du Centre de santé de la Basse-Côte-Nord.

4.10 Les services ambulanciers

À la suite du mandat confié aux conseils régionaux par le Ministère, le CRSSS a poursuivi l'élaboration de la réglementation en regard des services ambulanciers.

D'autre part, les différentes subventions versées aux entreprises ambulancières au cours de la dernière année se sont élevées à 521 900,00 $ comparativement à 537 000,00 $ en 1985-1986. Cette diminution est attribuable à la fermeture de la zone couvrant la ville de Gagnon.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ENTREPRISES AMBULANCIÈRES		
Description	**1986-1987**	**1985-1986**
Garantie du revenu	235 800,00 $	248 000,00 $
Prime de disponibilité	210 500,00 $	215 000,00 $
Subvention aux salaires	75 600,00 $	74 000,00 $
Total	521 900,00 $	537 000,00 $

Au niveau de la formation, 30 personnes ont bénéficié de sessions dispensées à Sept-Iles et à Havre-Saint-Pierre au coût total de 25 000,00 $. Le Conseil régional a innové cette année en participant conjointement avec la Commission de formation professionnelle à la formation des préposés dans la région de Baie-Comeau. L'engagement de fonds totalise 1 700,00 $.

Le Conseil régional a pu actualiser une requête depuis longtemps formulée par des citoyens demeurant dans certaines région isolées. C'est ainsi que les municipalités de Aguanish/Natashquan et Port-Menier sont maintenant dotées d'un véhicule en mesure de répondre adéquatement aux situations d'urgence.

Pour l'année 1987-1988, le CRSSS prévoit créer, suite au désenclavement des villes nordiques prévu pour l'été 1987, une nouvelle zone ambulancière sur la route 389.

SERVICES AMBULANCIERS LISTE DES ZONES SUBVENTIONNÉES			
No de zone	**Nom**	**Nombre de véhicules**	**Entreprise subventionnée**
900	Sacré-Coeur	1	Société des frais funéraires de Sacré-Coeur du Saguenay inc.
901	Les Escoumins	1	Ambulance Gagné inc.
902	Forestville	2	Ambulance Forestville enr.
903	Baie-Comeau	2	Ambulance Baie-Comeau enr.
905	Baie-Trinité	1	Ambulance Beaumier inc.
906	Port-Cartier	2	Ambulance Sept-Iles inc.
909	Havre-St-Pierre	1	Ambulance Boudreau

SERVICES AMBULANCIERS LISTE DES ZONES SUBVENTIONNÉES			
No de zone	**Nom**	**Nombre de véhicules**	**Entreprise subventionnée**
910	Natashquan/ Aguanish Ile-d'Anticosti Chevery et La Tabatière	—	—
912	Lourdes-de-Blanc-Sablon	1	Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent
914	Fermont	1	Ville de Fermont
915	Schefferville	1	Service ambulancier Porlier

4.11 La formation des conseils d'administration

Conformément aux prescriptions de la Loi, le Conseil régional a surveillé le processus électoral des établissements. Les collèges électoraux suivants ont été appelés, au cours de la dernière année, à choisir leurs représentants aux différents conseils d'administration:

- conseil consultatif du personnel clinique
- personnel non clinique
- conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- nominations par la Ministre
- contrats de services interétablissements.

D'autre part, 30 démissions ont été enregistrées alors qu'on en comptabilisait 29 l'an dernier. La Banque de noms régionale s'est avérée encore très utile pour combler de façon rapide les postes vacants.

En ce qui a trait aux élections au Conseil d'administration du CRSSS, aucune élection ne s'est tenue au cours de la dernière année.

4.12 La protection des droits des usagers

Cette fonction du CRSSS est assumée par le Comité de protection des droits des usagers. Cette année, le Comité s'est vu soumettre 25 nouvelles plaintes.

Voici un tableau taxinomique des plaintes reçues:

STATISTIQUES DES PLAINTES ÉCRITES TRAITÉES DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987		
Catégorie d'établissements	**Objet**	**Nombre**
Centres hospitaliers	- qualité des soins	5
	- manque de service	3
	- paiement/absence carte d'assurance-maladie	1
	- services médicaux	1

(suite)

STATISTIQUES DES PLAINTES ÉCRITES TRAITÉES DU 1er AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987

Catégorie d'établissements	Objet	Nombre
	– information dossier	1
	– service d'ascenseur	1
	– soins prolongés	1
	– service d'obstétrique	1
Centres hospitaliers et centres d'accueil	– transfert interétablissements	2
Centres d'accueil	– premiers soins	1
	– qualité des services	1
	– services inadéquats	1
CLSC/centres de santé	– tabagisme	1
	– service à domicile	1
	– manque de service	2
	– qualité des soins	1
Centre de services sociaux	– placement	1
Total		**25**

À ces plaintes, il faut ajouter plusieurs interventions qui ont été faites au cours de la dernière année et pour lesquelles une assistance au bénéficiaire est apportée lorsqu'il en sent le besoin. Des exemples typiques sont des plaintes touchant l'aide sociale, les fautes professionnelles, l'aide juridique, etc.

■

Chapitre 5

Les services administratifs

La Direction des services administratifs a comme mandat principal d'assurer la planification, la coordination et le contrôle des activités du CRSSS en matière d'administration des fonds, de gestion du personnel et de gestion des services auxiliaires. Elle assume également la gestion du centre de documentation et l'administration du système de gestion documentaire.

La subdivision des responsabilités s'établit ainsi:

5.1 La gestion des ressources humaines

La Direction des services administratifs élabore, révise et applique les normes et procédures pour la gestion du personnel du CRSSS.

Elle analyse les besoins de l'organisme en ressources humaines et procède au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel.

En plus d'appliquer la politique de classification et de rémunération du personnel, elle revoit les conditions de travail des employés et fournit les renseignements généraux à l'usage du personnel.

Des ententes avec le Cégep de Baie-Comeau et le Centre Émersion ont permis à deux personnes d'effectuer, sous supervision, des stages en secrétariat et graphisme.

La mise à jour de certains éléments se rapportant au plan d'organisation (définition des services et des postes) est presque complétée. La réalisation du dossier "plan d'organisation" demeure une priorité.

Les politiques et procédures d'évaluation du personnel et de perfectionnement feront l'objet d'une révision complète durant la prochaine année.

La modification du système de gestion des dossiers du personnel, de même que l'établissement d'un fichier de postes font partie des activités projetées.

5.2 La gestion des ressources financières

La gestion des ressources financières couvre la préparation du budget annuel de l'organisme. La Direction assure la gestion et le contrôle des fonds confiés au CRSSS.

Elle établit les mécanismes pour la gestion des ressources financières et effectue les opérations comptables financières et statistiques requises.

L'informatisation du système comptable est pratiquement terminée. Cela permettra, en disposant des rapports financiers périodiques appropriés, un meilleur suivi des opérations financières, tant en ce qui concerne les fonds d'exploitation (CRSSS – Santé au travail) que les fonds réservés et les fonds en fiducie.

La gestion des fonds en fiducie et des fonds réservés a été modifiée pour y intégrer une procédure traitant de la gestion des projets soumis par les établissements et organismes. Un logiciel a été créé pour

informatiser le traitement de ces projets. L'exercice 1987-1988 permettra d'en évaluer le rendement.

Nous mènerons le dossier informatique à terme par l'intégration des activités de Corélo inc. au développement déjà effectué par la direction.

De plus, les logiciels du système de paye devant être totalement modifiés, cet aspect important des opérations recevra une attention particulière durant l'année qui vient.

L'entente conclue l'an dernier avec la Caisse populaire de Hauterive a été renouvelée après l'apport de quelques modifications. Cette entente permet d'éliminer les frais financiers et assure une meilleure gestion des liquidités.

5.3 La gestion des ressources matérielles

Cette gestion permet d'évaluer et d'analyser les besoins du CRSSS en matière de ressources matérielles, d'assurer l'organisation et le bon fonctionnement des services auxiliaires (entretien ménager, entretien des ressources matérielles, déneigement, etc.).

Au cours de la dernière année, certains aménagements physiques permettant à quelques organismes de s'installer et de poursuivre leurs activités ont été effectués. De plus en plus de groupes et d'associations ont utilisé les salles de réunions mises à leur disposition. La collaboration du personnel du Centre de bénévolat a permis au-delà de 700 prêts de salles.

L'entente conclue avec l'organisme "Le Groupe de la Côte inc." pour assurer les services de conciergerie a été renouvelée. Cette entente permet à deux personnes handicapées d'être rémunérées à titre d'employées régulières pour cet organisme et prévoit le maintien d'un plateau d'apprentissage pour deux personnes handicapées. Ce maintien est rendu possible par une entente de service liant le Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. au Groupe de la Côte inc.

5.4 L'administration du système de gestion documentaire

Depuis 1983, un système de gestion documentaire est en phase d'implantation au CRSSS-09. Plusieurs étapes sont maintenant réalisées dont les suivantes en 1986-1987:

- la rédaction et le dépôt du calendrier des délais de conservation du CRSSS au ministère des Affaires culturelles, pour approbation;
- l'organisation physique des dossiers à l'état actif dans chaque secteur d'activité;
- le traitement complet des documents inactifs et l'organisation du

dépôt d'archives dans le cadre d'un projet "Défi 86" (gouvernement fédéral).

Les objectifs prioritaires pour l'an prochain sont la mise sur pied d'un comité permanent au niveau du secrétariat, la décentralisation de certaines activités, l'achèvement de l'opération de déclassement et la préparation d'un guide sur les politiques à suivre pour l'entretien du système de gestion documentaire.

5.5 La gestion du centre de documentation

Le centre de documentation met à la disposition du personnel du CRSSS, des établissements, de même que du grand public, l'ensemble de ses ressources documentaires et appareillage audiovisuel.

En effet, une collection de 6 000 volumes touchant les domaines spécialisés de la santé et des services sociaux, de même que des documents et appareils audiovisuels sont à la disposition de ces clientèles.

En 1986-1987, le centre de documentation a fait l'acquisition de 437 nouveaux documents: audiovisuels, volumes et périodiques.

Une liste des nouveautés est publiée mensuellement. De plus, comme le CRSSS assure un mandat régional, une revue de presse mensuelle regroupant les articles de journaux touchant le domaine de la santé et des services sociaux est également publiée. Ces deux listes sont accessibles à toute personne ou organisme qui en fait la demande.

Le tableau suivant illustre les échanges fréquents qui se sont effectués pour toutes les ressources disponibles au cours de l'année 1986-1987.

STATISTIQUES 1986-1987			
Catégorie de prêts	Interne	Externe	Total
Volumes	650	265	915
Périodiques	137	8	145
Documents audiovisuels	10	214	224
Appareils audiovisuels	34	95	129
Prêts entre bibliothèques	132		132

Le CRSSS possède également sur microfiches le catalogue de l'Informathèque qui est facilement accessible, de même que celui de l'Université de Montréal.

L'objectif prioritaire pour 1987-1988 est l'informatisation du centre de documentation, ceci afin d'optimiser l'accès à l'information pour les usagers.

Donc, en plus des tâches et activités courantes, le dernier exercice financier a permis de compléter certains dossiers précis et de mettre en oeuvre d'autres modifications souhaitées. L'effort soutenu du personnel de la Direction permet d'anticiper d'autres résultats intéressants.

■

Les états financiers

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration du
Conseil de la santé et des services sociaux
de la région de la Côte-Nord

Nous avons vérifié le rapport financier annuel récapitulatif du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de la Côte-Nord pour l'exercice terminé le 31 mars 1987 en conformité avec la loi sur les services de santé et les services sociaux. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, l'établissement s'est conformé aux dispositions de la Loi susmentionnée et aux Règlements s'y rapportant dans la mesure où en sont touchés ses revenus ou ses dépenses ou son volume de services ou d'activités.

L'établissement s'est conformé aux principes et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel, lesquels sont contenus au verso des pages de la copie originale du AS-475.

Les pratiques comptables de l'établissement sont conformes aux normes et définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les unités de mesure utilisées par l'établissement sont conformes aux définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les données quantitatives soumises par l'établissement sont fondées sur des méthodes valables d'enregistrement et de contrôle.

Les procédures de contrôle interne suivies par l'établissement relatives aux données financières sont valables.

L'établissement s'est conformé aux directives administratives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le rapport financier annuel récapitulatif présente fidèlement la situation financière de l'établissement au 31 mars 1987, ainsi que ses revenus et dépenses et les données financières de ses centres d'activités pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes et aux pratiques comptables reconnues dans les établissements relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Samson Bélair

SAMSON BÉLAIR
Comptables agréés

Baie-Comeau, le 18 juin 1987.

FONDS D'EXPLOITATION
RÉSULTATS D'EXPLOITATION
exercice clos le 31 mars

	1987	1986
REVENUS		
Subventions du M.S.S.S.		
– Régulières	1 322 982 $	1 307 927 $
– Spéciales	95 295	89 269
Intérêts	5 040	2 467
Autres (note 3)	337 377	366 611
	1 760 694	1 766 274
DÉPENSES		
Salaires	1 108 071 $	1 079 801 $
Avantages sociaux	84 681	75 695
Frais de déplacements	116 323	119 504
Achat de services	132 445	132 133
Communications	61 906	58 427
Loyer	131 732	119 275
Fournitures et matériel	25 085	42 430
Immobilisations et équipements	85 552	127 311
Transfert – achats et services en commun		69 271
	1 745 795	1 823 847
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	14 899 $	(57 573)$

FONDS D'EXPLOITATION
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	729 012 $	798 720 $
Comptes clients et autres montants à recevoir (note 4)	231 250	152 070
Subventions à recevoir – M.S.S.S.	4 826	42 573
Avances aux autres fonds	6 500	24 019
Avances aux fonds C.S.S.T.	20 252	118 964
Frais imputables au prochain exercice	6 705	7 120
	998 545 $	1 143 466 $
PASSIF À COURT TERME		
Compte fournisseurs et frais courus (note 5)	124 313 $	158 245 $
Dû aux autres fonds (note 6)	890 760	988 795
	1 015 073	1 147 040

FONDS D'EXPLOITATION
Bilan au 31 mars (suite)

	1987	1986
SOLDE DU FONDS	(16 528)	(3 574)
	998 545 $	1 143 466 $

POUR LE CONSEIL

Un administrateur,

Un administrateur,

FONDS D'IMMOBILISATION
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À LONG TERME		
IMMOBILISATIONS – AU COÛT		
Mobilier et équipement	654 793 $	569 241 $
SOLDE DU FONDS	654 793 $	569 241 $

FONDS DES ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES
SOMMAIRE DES RÉSULTATS
exercice clos le 31 mars

	1987	1986
REVENUS		
Contributions des établissements	46 263 $	49 475 $
Intérêts	30 182	
Autres revenus	471 196	69 271
	547 641	118 746
DÉPENSES		
Salaires	153 384 $	89 128 $
Avantages sociaux	11 586	5 697
Frais de déplacements	25 421	15 267
Achat de services	4 184	8 149
Communications	9 120	2 930
Fournitures et matériel	5 857	300
Transferts aux établissements	9 000	
Autres dépenses	131 722	
	350 274	121 471
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	197 367 $	(2 725)$

FONDS DES IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES C.H.
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	111 912 $	845 344 $
Dépôts à terme	1 350 000	900 000
Subventions et comptes à recevoir	2 259 961	716 646
	3 721 873 $	2 461 990 $
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt de banque	716 646 $	$
Projets autorisés à payer – année courante	837 805	1 399 129
– années antérieures	703 613	506 898
	2 258 064	1 906 027
SOLDE DU FONDS	1 463 809	555 963
	3 721 873 $	2 461 990 $

FONDS DES IMMOBILISATIONS DES C.L.S.C., C.A. ET C.S.S.
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	119 317 $	517 372 $
Comptes à recevoir	7 475	7 475
Subventions à recevoir	443 800	
	570 592 $	524 847 $
PASSIF À COURT TERME		
Dû au fonds "Locations d'espace"	3 240 $	$
Dû au fonds "Renouvellement d'équipement"	4 659	3 588
Projets autorisés à payer – année courante	169 422	336 228
– années antérieures	111 776	109 668
	289 097	449 484
SOLDE DU FONDS	281 495	75 363
	570 592 $	524 847 $

FONDS DES ÉQUIPEMENTS DES C.L.S.C., C.A. ET C.S.S.
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	211 386 $	1 260 035 $
Comptes à recevoir	75 581	10 500
Subventions à recevoir	346 800	9 244
Avances aux autres fonds	4 659	15 270
	638 426 $	1 295 049 $
PASSIF À COURT TERME		
Dû au fonds d'exploitation	$	10 $
Projets autorisés à payer – année courante	362 715	697 819
– années antérieures	145 412	52 432
Dépôts de garantie	5 000	
	513 127	750 261
SOLDE DU FONDS	125 299	544 788
	638 426 $	1 295 049 $

FONDS DES LOCATIONS D'ESPACE
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	600 363 $	654 589 $
Avances au fonds d'immobilisation (250 000 et –)	3 240	
	603 603 $	654 589 $
PASSIF À COURT TERME		
Projets autorisés à payer – année courante	128 432 $	26 389 $
SOLDE DU FONDS	475 171	628 200
	603 603 $	654 589 $

FONDS DE SUBVENTIONS DES SERVICES AMBULANCIERS
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	200 387 $	251 739 $
Subventions à recevoir du M.S.S.S.	28 200	12 620
Avances au fonds d'exploitation	24 000	
	252 587 $	264 359 $
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer – projets et autres	195 595 $	239 725 $
Dû au fonds d'exploitation		24 000
	195 595	263 725
SOLDE DU FONDS	56 992	634
	252 587 $	264 359 $

FONDS DES SERVICES EN C.L.S.C.
SOMMAIRE DES RÉSULTATS
exercice clos le 31 mars

	1987	1986
REVENUS		
Subventions du M.S.S.S.	989 581 $	4 065 191 $
Intérêts	97 161	74 661
Autres revenus	172 934	213 313
	1 259 676	4 353 165
DÉPENSES		
Transferts aux établissements et organismes	1 349 007 $	3 581 553 $
Autres dépenses	8 857	
	1 357 864	3 581 553
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(98 188)$	771 612 $

FONDS DES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	46 555 $	$
Subventions à recevoir du M.S.S.S.	82 048	
À recevoir du fonds d'exploitation		173 077
À recevoir des organismes	3 304	
	131 907 $	173 077 $
PASSIF À COURT TERME		
Subventions à payer – exercice courant	62 350 $	126 560 $
– exercice antérieur	22 450	
Avances du fonds d'exploitation	1 500	
	86 300	126 560
SOLDE DU FONDS	45 607	46 517
	131 907 $	173 077 $

FONDS D'ACCÈS AUX SERVICES SPÉCIALISÉS
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	393 570 $	725 518 $
Comptes à recevoir des établissements	249 151	105 985
Subventions à recevoir du M.S.S.S.	76 846	366 200
Avances aux autres fonds		98
	719 567 $	1 197 801 $
PASSIF À COURT TERME		
Projets autorisés à payer – année courante	12 621 $	694 079 $
SOLDE DU FONDS	706 946	503 722
	719 567 $	1 197 801 $

FONDS DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	63 885 $	$
Subventions à recevoir du M.S.S.S.	63 776	86 354
	127 661 $	86 354 $
PASSIF À COURT TERME		
Projets autorisés à payer	$	10 816 $
SOLDE DU FONDS	127 661	75 538
	127 661 $	86 354 $

FONDS DE SANTÉ MENTALE
Bilan au 31 mars

	1987	1986
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	737 710 $	321 026 $
Comptes à recevoir des établissements	54 343	209 484
Subventions à recevoir du M.S.S.S.	41 404	19 744
Avances aux autres fonds	6 968	131 673
	840 425 $	681 927 $
PASSIF À COURT TERME		
Projets autorisés à payer – année courante	383 096 $	185 504 $
SOLDE DU FONDS	457 329	496 423
	840 425 $	681 927 $

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE
RÉSULTATS D'EXPLOITATION
exercice clos le 31 mars 1987

REVENUS	
Contributions des établissements	890 986 $
Prêt de personnel	26 126
	917 112
DÉPENSES	
Salaires	476 550 $
Avantages et charges sociales	169 150
Fournitures et matériel	233 925
Transferts de subventions	16 314
	895 939
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	21 173 $

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL:
PROGRAMMES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
exercice clos le 3 janvier

	1987	1986
REVENUS		
Subventions de la C.S.S.T.	661 983 $	655 109 $
Autres revenus	4 918	2 426
	666 901	657 535
DÉPENSES		
Salaires	302 931 $	336 355 $
Avantages sociaux	88 096	96 089
Frais de déplacements	35 424	56 947
Communications	13 693	11 682
Fournitures, matériel et laboratoire	21 712	67 487
Frais de vérification	8 945	8 626
Loyer	22 759	27 083
Équipement et mobilier	17 938	16 261
Autres frais – impact 2 %	9 090	10 457
	520 588	630 987
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	146 313 $	26 548 $

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL: ÉQUIPE DE BASE
RÉSULTATS D'EXPLOITATION
exercice clos le 3 janvier

	1987	1986
REVENUS		
Subventions de la C.S.S.T.	305 556 $	303 267 $
Autres revenus	1 400	973
	306 956	304 240
DÉPENSES		
Salaires	165 400 $	176 856 $
Avantages sociaux	20 000	24 520
Frais de déplacements	32 355	49 274
Communications	10 575	11 765
Fournitures et matériel	16 354	17 045
Frais de vérification	1 300	1 150
Loyer	14 450	14 450
Équipement et mobilier		2 707
Autres frais - impact 2 %	4 887	5 582
	265 321	303 349
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	41 635 $	891 $

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉCAPITULATIFS
exercice clos le 31 mars 1987

1. CONVENTIONS COMPTABLES

a) Les pratiques comptables du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de la Côte-Nord - Région 09 sont conformes aux normes et définitions contenues dans le manuel de comptabilité des hôpitaux du Canada, et aux interprétations de ces normes et définitions contenues dans le Guide budgétaire publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

b) Les soldes inter-fonds représentent les montants qui ont été encaissés par le fonds d'exploitation. L'organisme adopte cette pratique afin de simplifier les transactions bancaires.

2. DONNÉES COMPARATIVES

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

3. AUTRES REVENUS

	1987	1986
Administration Corélo inc.	50 000 $	50 000 $
Impact - C.S.S.T. et D.S.C.	20 813	5 802
Loyer	112 151	99 703
Cadre de partage - subvention	21 279	14 080
C.S. Basse-Côte-Nord - subvention	30 000	
Système Envoy - 100	1 300	
Prêt de personnel	29 081	
Indemnités d'assurances (feu, vandalisme)	11 857	

Autres	15 987	136 837
Travaux communautaires	42 406	55 000
Vente d'équipement		5 189
Ventes diverses	2 503	
	337 377 $	366 611 $

4. COMPTES À RECEVOIR

Corélo inc.	15 722 $	196 $
Prêts à différents organismes	19 000	19 500
Achats services en commun	14 041	9 582
Autres	98 007	108 352
Avances permanentes et autres	15 926	14 440
C.H.R.B.C. – Fonctionnement du D.S.C.	68 554	
	231 250 $	152 070 $

5. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

Fournisseurs	77 837 $	40 924
Salaires nets	13 554	9 484
Déductions à la source	31 652	101 038
Salaires différés		5 927
Surplus D.S.C. – 1985-86		72
Dépôt de garantie – Cométaux	800	800
– Déneigement	470	
	124 313 $	158 245 $

6. DÛ AUX AUTRES FONDS

Accès aux services spécialisés	$	98 $
Services ambulanciers	24 000	
P.S.S.S.	700	64 925
Recherche	330 497	
D.S.C.	21 173	
Activités autofinancées	514 390	750 630
Travaux communautaires		173 142
	890 760 $	988 795 $

Annexe I

Liste des établissements de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

CENTRES D'ACCUEIL

Foyer Monseigneur Gendron (Grandes-Bergeronnes)
Centre d'accueil N.A. Labrie (Baie-Comeau)
Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord inc. (Baie-Comeau)

- Pavillon Richelieu
- Pavillon de la Falaise

Le Pavillon des Iles (Sept-Iles)
Foyer de Havre-Saint-Pierre

CENTRES DE SANTÉ

Centre de santé de la Haute-Côte-Nord (Les Escoumins)
Centre de santé de Port-Cartier
Centre de santé Saint-Jean-Eudes (Havre-Saint-Pierre)
Centre de santé de la Basse-Côte-Nord (Lourdes-de-Blanc-Sablon)

CENTRES HOSPITALIERS

Centre hospitalier régional Baie-Comeau
Hôpital des Sept-Iles

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX

Centre de services sociaux de la Côte-Nord
Siège social: Baie-Comeau
Filiales (4): Forestville
Baie-Comeau
Sept-Iles
Havre-Saint-Pierre

CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

CLSC de Forestville
CLSC de l'Aquilon (Baie-Comeau)
CLSC des Sept-Iles
CLSC de Fermont

Annexe II

Carte de la région 09
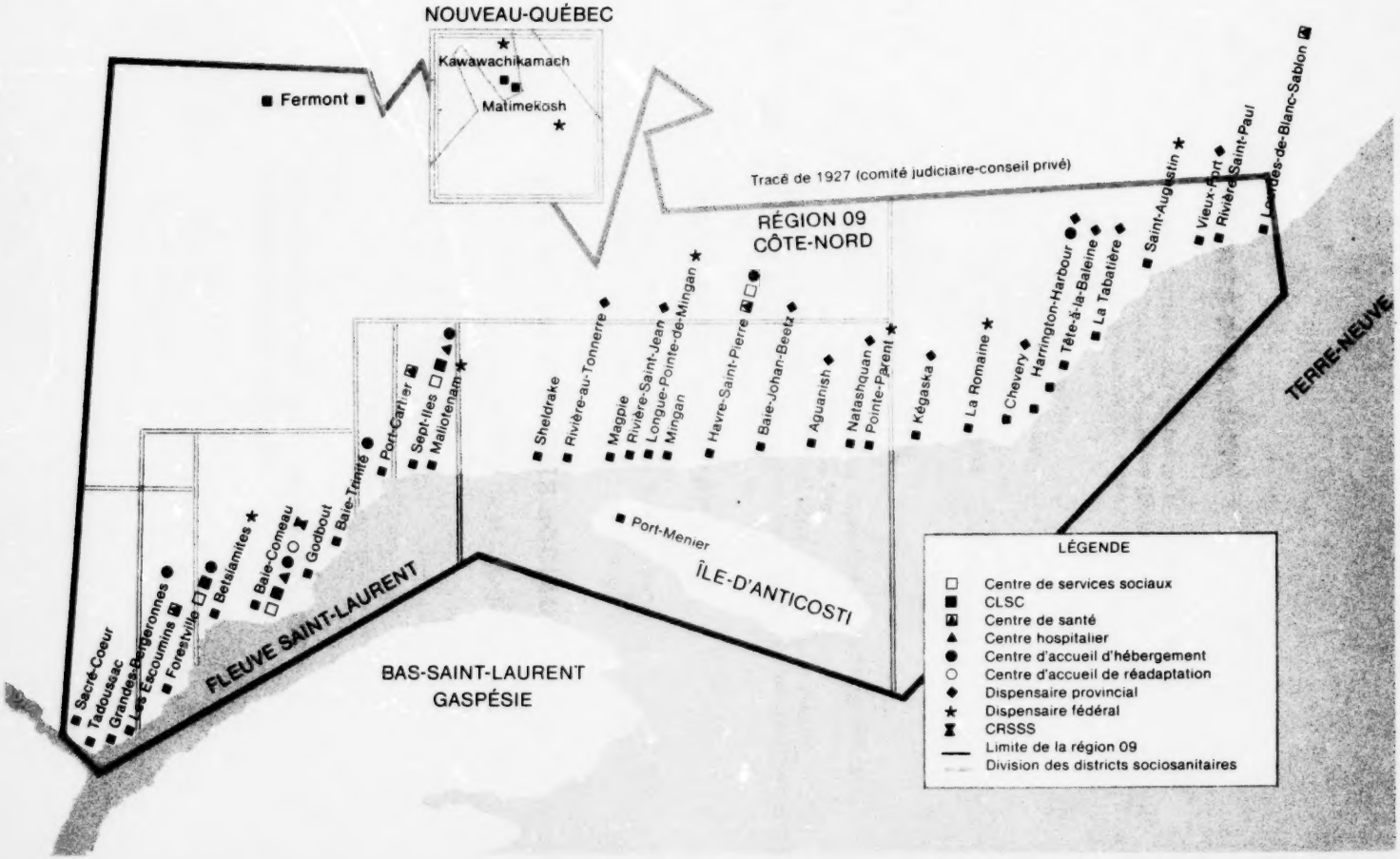
CARTE DE LA RÉGION 09